

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 12 février 2019**

**Date de la convocation : 05/02/2019**  
**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Étaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président  
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, M. Pascal GERIN, Mme Annick GUICHARD, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Thierry QUINTARD, M. Adrien RUBAGOTTI, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

**Absents suppléés** : M. Christian JANIN représenté par sa suppléante Mme Catherine SOUCHON, M. Isidore POLO représenté par sa suppléante Mme Marcelle DELPHIS.

**Ont donné pouvoir** : Mme Michèle CEDRIN à M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, Mme Martine FAÏTA à M. Jean-André THOMASSY, M. Daniel PARAIRE à M. Patrick CURTAUD, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à Mme Annie DUTRON, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

**Absentes excusées** : Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Blandine VIDOR.

**Secrétaire de séance** : M. Bernard LINAGE.

---

**OBJET** : **FINANCES** – Budget primitif 2019 : approbation

**Rapporteur** : Thierry KOVACS

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Le Conseil communautaire a débattu des orientations budgétaires lors de sa réunion du 18 décembre 2018. Conformément à la législation en vigueur, il doit voter le budget primitif dans les deux mois qui suivent le débat d'orientation budgétaire.

Le projet de budget primitif 2019 proposé au vote du Conseil est présenté :

- sous la forme d'un rapport de synthèse d'une part,
- d'un état comptable réglementaire d'autre part.

Le premier document a été transmis lors de l'envoi des convocations, le deuxième est mis à disposition des conseillers communautaires par téléchargement et peut être consulté au dossier.

-----

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** les dispositions des nomenclatures comptables M14, M43 et M49,

**VU** la délibération n° 18-360 du Conseil communautaire du 18 décembre 2018 portant sur le débat d'orientation budgétaire 2019,

**VU** l'avis de la Commission finances du 29 janvier 2019,

**VU** l'avis du Bureau communautaire du 12 février 2019,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A LA MAJORITE (5 ABSTENTIONS)** :

**APPROUVE** le budget primitif 2019 de Vienne Condrieu Agglomération tant pour le budget principal que pour les budgets annexes.

**VOTE** le budget primitif 2019 par chapitre et par opération (pour sa section d'investissement) tant pour le budget principal que pour les budgets annexes, avec les opérations définies en matière d'autorisations de programme et de crédits de paiement inscrites au budget.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 12 février 2019

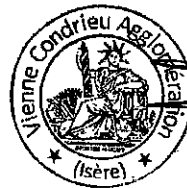
Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Prefecture le 15 FEV. 2019  
et a été publiée le 15 FEV. 2019

Pour le Président et par délégation:  
Le Directeur Général Adjoint

Samuel RIBLIER



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,



Thierry KOVACS